

« *Que nous est-il arrivé ?* Un demi-siècle d'évolution de l'économie belge »*

Que nous est-il arrivé ?

Où nous a menés un demi-siècle de croissance économique ? Sommes-nous plus riches, mieux équipés, mieux formés, plus autonomes, peut-être même plus heureux que nous ne l'étions à l'issue de la guerre ? Avons-nous choisi notre parcours ? Sommes-nous en mesure de maîtriser notre destin et le sommes-nous aujourd'hui plus ou moins qu'il y a cinquante ans ? D'ailleurs, qui est ce « nous » ?

A l'heure symbolique des bilans - aube d'un nouveau siècle, d'un nouveau millénaire - ces questions méritent d'être prises au sérieux. Les confronter à l'histoire économique et sociale de ce demi-siècle pourrait apporter à nos réflexions, à nos actions, à nos engagements une épaisseur et un enracinement que la nouvelle culture du global et de l'instantané n'est pas encline à cultiver.

Le colloque de l'IRES

Lors de celui-ci, douze éclairages complémentaires sur ces questions ont été apportés par des économistes universitaires (UCL, ULB, FUNDP) et par des hauts fonctionnaires (Ministère de l'Emploi et du Travail, Ministère des Finances, Conseil Central de l'Economie, Bureau du Plan). Ils ont examiné notamment les structures et la croissance, les revenus et les rapports sociaux, l'emploi et le contrôle des entreprises, les finances de l'Etat et la politique économique.

En parcourant le volume des douze contributions, le lecteur pourra, selon ses inclinations personnelles, se désoler d'une évolution inquiétante ou se féliciter du chemin parcouru. L'histoire économique et sociale de ce demi-siècle ne ressemble-t-elle pas à une bouteille à moitié vide ou à moitié pleine ?

A moitié vide...

Première synthèse possible : la Belgique, élève docile de l'Europe, a vendu son âme et devient une coquille vide. En début de période, les acteurs belges avaient un projet cohérent : pacte social, sécurité sociale et fiscalité redistributive pour partager les fruits de la croissance ; franc fort pour gérer activement la contrainte extérieure. Le premier effilochage apparaît dès

* colloque tenu à LLN le 2 mars 2000 et publication dans la revue *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2000, 1, sous la direction d'Isabelle Cassiers.

Contact : stage@ires.ucl.ac.be ou tél. 010-47.34.26. Le volume est également en vente en librairie.

la fin des années soixante, suivi, dans la crise, d'un pilotage à vue, d'une politique de compromis et de gestion de l'urgence, qui laisse s'accroître les déséquilibres. Le retournement de 1982 est plus qu'une correction, c'est un changement de logique, la soumission docile à des normes qui nous viennent de l'extérieur et rendent caduc le projet initial. Démaillage du tissu économique, perte du contrôle des grandes entreprises, normes budgétaires, impératifs de flexibilité, de modération salariale et d'harmonisation fiscale issus de la mondialisation.... Les grandes décisions nous échappent.

A moitié pleine...

Deuxième lecture possible basée sur les mêmes faits : la Belgique s'est toujours bien débrouillée, et cela malgré la crise et les restructurations partout à l'œuvre, pour conserver un niveau de PIB par tête très élevé, supérieur à celui de nos voisins. Mieux, l'indicateur synthétique du développement humain place aujourd'hui la Belgique au 5^e rang, loin devant l'Allemagne, la France ou l'Italie. Nos choix politiques ont fait preuve, bon an mal an, d'une assez grande cohérence : accepter l'ouverture, participer activement à la construction européenne, préserver le "modèle social belge". La mondialisation, phénomène auquel personne n'échappe, a fourni l'occasion de secouer des structures et des institutions vieillissantes, à nous de les renouveler.

Une économie citoyenne

Accepter que plusieurs lectures coexistent, c'est aussi reconnaître le caractère interprétatif de l'analyse économique. Il n'y a pas une vérité historique absolue et chacun des décryptages est dépendant du point de vue où se situe l'observateur. Ainsi progresse peut-être l'idée que plusieurs chemins demeurent concevables et que, à ce titre, le citoyen peut refuser qu'un trajet lui soit dicté au nom de la nécessité économique.

Isabelle Cassiers
Professeur d'économie
Chercheur qualifié du FNRS,
enseigne notamment le cours de
Macro-économie à la FOPES

(Les intertitres sont de la rédaction)